

[Le lobby du sel attaque !](#)

Un expert ayant collaboré au Mémorandum de l'Appel de Paris est attaqué en diffamation par le lobby du sel. Il s'agit de Pierre Meneton, chargé de recherche à l'INSERM, auquel le Comité des Salines de France et la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est reproche une phrase publiée en mars 2006 dans le magazine TOC : « Le lobby des producteurs de sel et du secteur agroalimentaire industriel est très actif. Il désinforme les professionnels de la santé et les médias » (extrait de l'article *Sel, le vice caché*).

L'avocat dans cette affaire est Maître Bernard Fau qui s'est distingué par le passé en défendant l'Association française des malades de la thyroïde, l'Union Nationale de l'Apiculture Française dans l'affaire du Gaucho et les familles des victimes de l'hormone de croissance. L'audience aura très certainement lieu à Paris, à l'automne prochain.

Si on peut toujours discuter la forme inhérente à toute présentation, il n'en demeure pas moins qu'à l'unanimité les experts internationaux ayant élaboré le Mémorandum de l'Appel de Paris ont estimé qu'il y avait trop de sel dans notre alimentation (voir les mesures et recommandations 36 *Surpoids et obésité chez l'enfant* et 65 *Qualité nutritionnelle des aliments*), et c'est également l'avis de l'OMS qui vient de publier le rapport *Reducing salt intake in populations*. On ne peut que donner raison à Pierre Meneton lorsqu'il dénonce le poids des lobbies. Les experts de la Commission européenne sont d'ailleurs tout à fait conscients de ce problème, de même que les nutritionnistes français.

Par conséquent, merci de bien vouloir diffuser cette information dans votre réseau et de soutenir Pierre Meneton en prenant directement contact avec lui (pierre.meneton@spim.jussieu.fr).